

GOUFFERN EN AUGE

JOURNAL D'INFORMATION SAISONNIER DE LA COMMUNE

Omméel,
toute une histoire

Mairie déléguée située à côté de l'église

EDITORIAL

Chère Madame, cher Monsieur,

Votre conseil municipal, **élu en juillet 2020**, construit notre commune nouvelle de Gouffern en Auge depuis déjà 3 ans.

Où en sommes-nous ?

Notre équipe administrative, complétée par la création de permanences « France Services » dédiées à l'aide aux habitants a été **réorganisée en 3 pôles** situés à Silly en Gouffern, Chambois et Exmes. Cela permet une présence beaucoup plus efficace auprès de la population.

Dans le même esprit, les équipes des agents techniques et des agents d'entretien sont en cours de redéploiement. Bien sûr, des points restent à améliorer, en raison notamment de l'arrêt des produits phytosanitaires, mais tous y travaillent.

D'importants projets ont avancé **en lien étroit avec nos partenaires**, l'intercommunalité (Terres d'Argentan), le département de l'Orne, la région Normandie et les services de l'État : le nouvel approvisionnement en eau potable de St Pierre la Rivière et Omméel ; la décision d'implanter un nouveau centre de secours du SDIS à Fel sur un terrain communal ; le lancement de la salle sport santé à Urou ; la remise en état de nombreux chemins communaux ; la restauration de plusieurs églises ; l'amélioration de l'entretien de notre patrimoine immobilier et historique ; l'inscription du château du Bourg St Léonard dans la « liste Bern » en vue de sa mise en valeur...

Je tiens à remercier tous ceux, élus du conseil municipal, adjoints et maires délégués, membres des commissions, salariés de la commune, membres des associations et citoyens bénévoles, qui œuvrent chaque jour pour que Gouffern en Auge remplisse pleinement sa mission au **service des habitants**.



Philippe Toussaint

AGENDA

● 2 juillet, 6 août

Marché du terroir **place du Bourg St Léonard** de 9h à 13h.

● 08 juillet

Fête communale au **stade d'Aubry en Exmes**, Renseignements au 06.23.27.24.93.

● 14 juillet

Fête communale à **Fel** vide grenier(2€) dès 7h contact 02.33.36.72.59.

● 23 juillet

41^{ème} Course de côte à **Exmes**.

● 19 août

Commémoration du 79^{ème} anniversaire de la fin de la bataille de Normandie, messe et dépôt de gerbes à **Chambois**.

● 02 septembre

Récital baroque à l'**église de Fougy** à 16h de Florent Marie, luthiste.

● 03 septembre

Fête communale de la St Gilles au **château du Bourg st Léonard**. Renseignements et réservations 06 17 26 15 48 ou 06 15 39 41 70.

● 09 septembre

Septembre Musical de l'Orne à l'**église St Laurent de Silly en Gouffern**. Récital Lucie Horsch, flûte à bec et Olga Pashchenko, clavecin.

● 23 septembre

Apéritif musical au **château du Bourg st Léonard**
Réservations : 06 78 14 06 71 / 06 08 36 22 79.

● 7 octobre

Marche Rosespoir pour les soins de confort aux malades, départ de la salle des fêtes de **Silly en Gouffern** à 9h30.

● 22 octobre

Thé dansant à la **salle des fêtes de Chambois** à 14h.

● 4 et 5 novembre

23^{ème} Salon des artistes : Sculptures, Peintures et photos **Salle des fêtes de Chambois**.

● 11 novembre

Commémoration, dépôts de gerbes et repas des anciens combattants.

● 14 novembre

Vide dressing au **hall de l'hippodrome du Pays d'Argentan** de 10 à 18h réservation pour les exposants au 06.33.39.93.65.

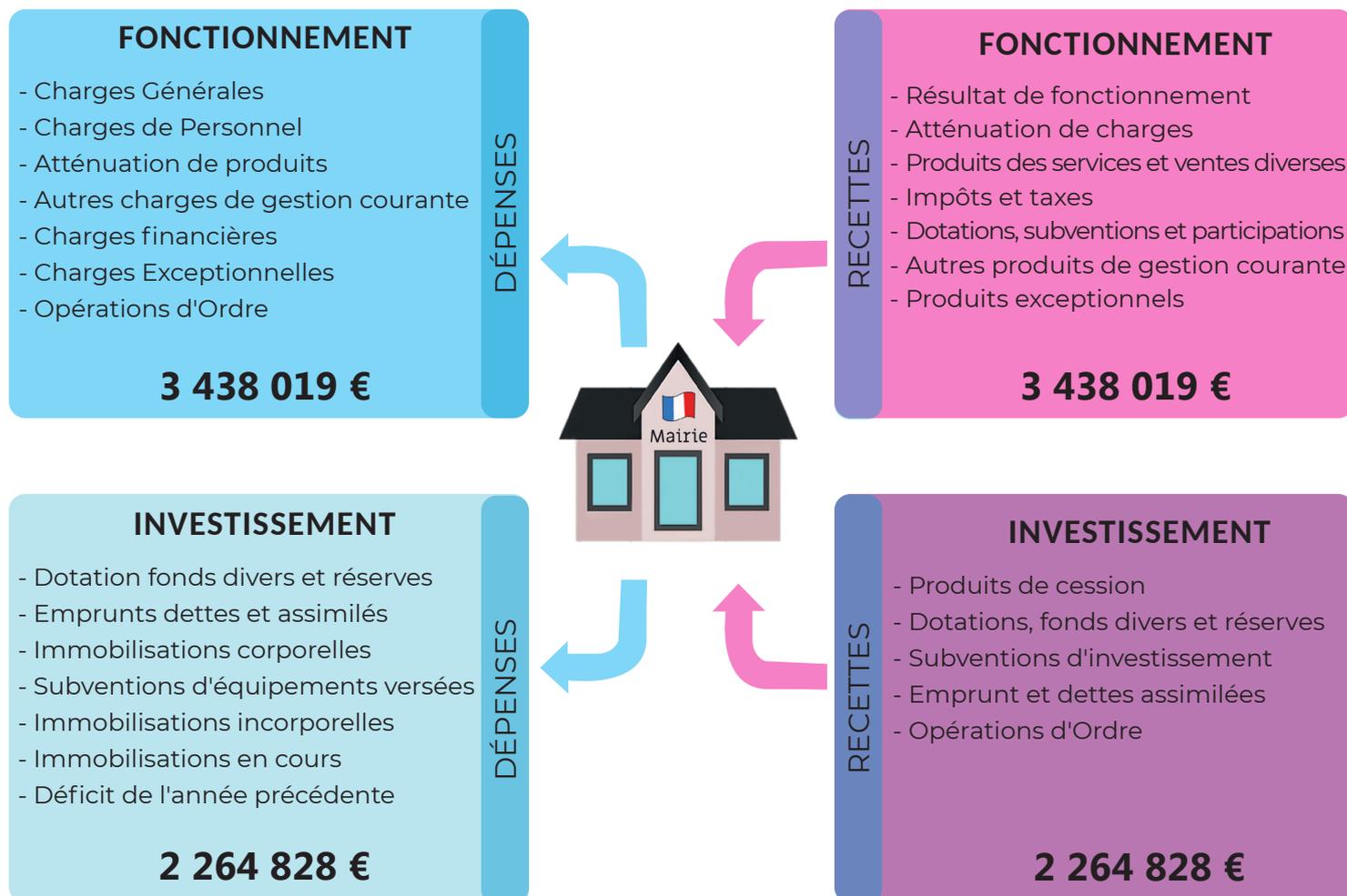
● 11 octobre, 22 novembre

Concours de belote à 13h30 à la **salle des fêtes de Silly en Gouffern**. Inscriptions sur place.

BUDGET PRIMITIF

Le budget d'une commune, préparé par les élus et les services, est présenté par le Maire au Conseil Municipal pour approbation. Il doit respecter 5 grands principes :

- **Annualité** : un exercice budgétaire correspond à la période du 01/01 au 31/12
- **Sincérité** : l'ensemble des dépenses et des recettes doivent être inscrites
- **Unité** : toutes les dépenses et recettes figurent sur un budget unique
- **Spécialité** : chaque dépense et recette doit être affectée à la bonne imputation budgétaire
- **Équilibre** : les recettes doivent être égales aux dépenses



Compte Administratif 2022

Dépenses d'investissement :	1 278 629€
Recettes d'investissement :	890 302€
Dépenses de fonctionnement :	1 988 961€
Recettes de fonctionnement :	3 915 604€

RÉSULTATS DE CLÔTURE :

Fonctionnement:	1 926 643€
Investissement :	-181 866€
Restes à réaliser :	-206 460€
Besoin de financement :	-388 326€

Résultats de clôture des 2 sections : 1 744 777€

HAIES

"Info/Intox" : que dit la loi ?

Règles de distance et de hauteur :

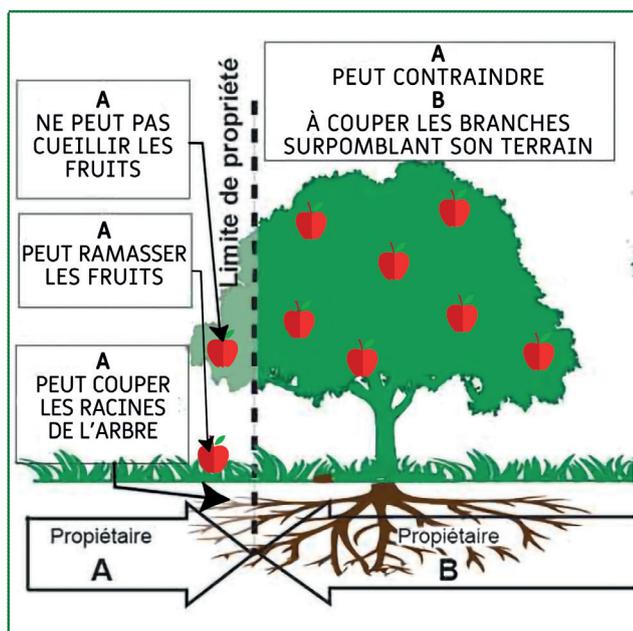
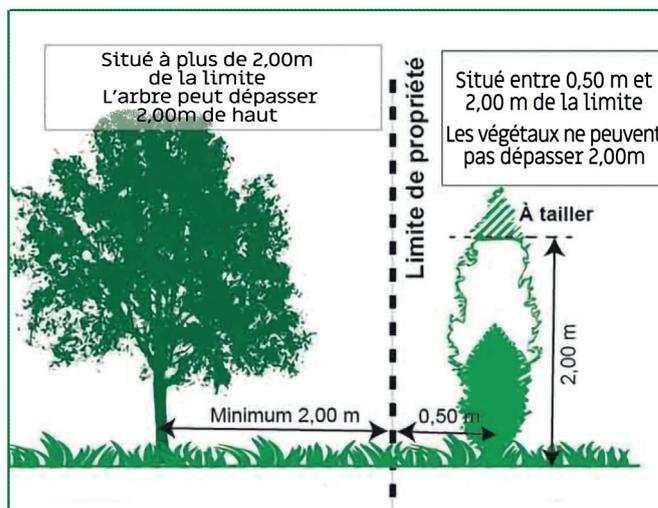
La loi interdit de planter toute espèce d'arbre donnant sur une propriété voisine, à moins de respecter une certaine règle de distance et de hauteur par rapport à cette propriété.

En l'absence de règlement particulier toute plantation doit avoir :

Une distance minimale de 0,50 mètre de la limite séparative du terrain voisin (cette distance est mesurée à partir du milieu du tronc) et une hauteur maximum de 2 mètres.

Cette hauteur est mesurée depuis le sol où l'arbre est planté jusqu'au point le plus élevé de l'arbre. Il est donc fait abstraction des éventuelles différences de niveau entre terrains voisins.

Cette règle cesse lorsque l'arbre est planté à une distance d'au moins 2 mètres de la limite de propriété.



Obligations d'entretien :

Un propriétaire peut contraindre, **sous certaines conditions**, son voisin à couper les branches qui avancent sur sa propriété mais il ne peut exécuter cette opération à la place du propriétaire de l'arbre.

En revanche, si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui avancent sur sa propriété, il peut les couper lui-même. La taille doit se faire à la limite de la propriété.

Récupération des fruits et fleurs :

Les fruits et les fleurs d'un arbre qui débordent sur une propriété ne peuvent être cueillis. En

revanche, lorsqu'ils tombent naturellement de ses branches sur la propriété, ils peuvent être ramassés.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie pour toute question particulière.

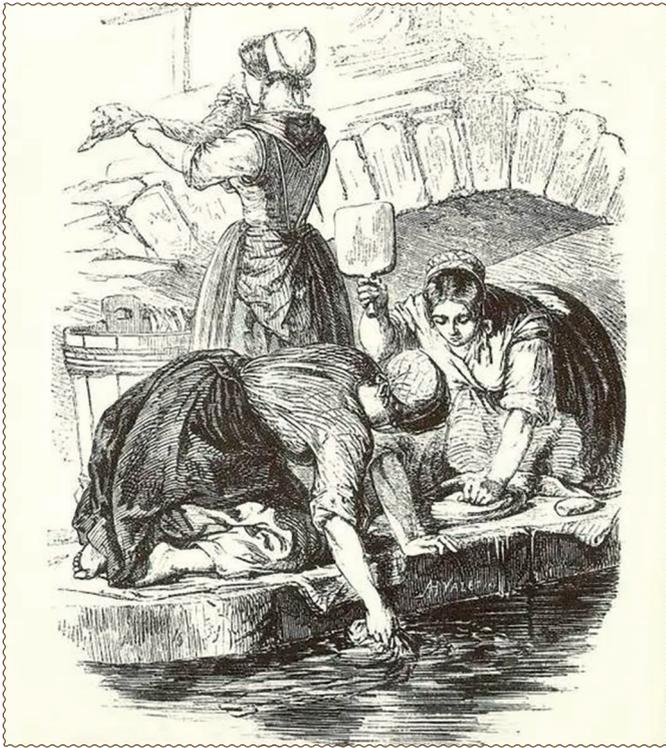
Nouveau !

Après Emilie au Bourg St Léonard et Sophie à Chambois, **Vanessa Coiffure** vous accueille depuis le 23 mai au **1 place Couloy** dans **l'ancienne mairie d'Exmes**.

Vous pouvez prendre rendez-vous au **06 07 94 73 78**



HISTORIQUE



La naissance des lavoirs

Longtemps la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche sans abri.

À la fin du XVIII^{ème} siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait sentir en réaction à la pollution industrielle et aux épidémies, les premiers lavoirs voient donc le jour.

Cela s'accroît avec la loi du 3 Février 1851 qui vote un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30 % la construction des lavoirs.

Certains leur confèrent l'allure d'un petit temple où la tâche des lavandières, répétitive et souvent épuisante, se trouve valorisée, presque sacralisée, par un édifice remarquable.

Les cancans du lavoir

Témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos grand-mères.

Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvent une fois par semaine ou plus et où l'on échange toutes les dernières nouvelles du village, du canton, voire de la région.

Le secret des lavandières ?

La lessive, se faisait à la cendre de bois, celle de chêne et de châtaignier était évitée car sa forte teneur en tanin pouvait tacher le linge.

Des boules de bleu plongées dans l'eau de rinçage rendaient le linge d'un blanc étincelant.

Des racines de saponaire jouaient le rôle d'assouplissant.

Parfois des rhizomes d'iris servaient à parfumer la lessive.



L'abandon des lavoirs

L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée au XX^{ème} siècle, puisqu'à partir de 1950, le lavoir a laissé la place à la machine à laver, bien plus pratique.

Le lavoir aujourd'hui

Aujourd'hui, ces constructions ont perdu leur fonction initiale mais restent un témoignage de notre histoire et peuvent encore rester des lieux de rencontre.



Projet Petite Enfance sur la commune déléguée de Chambois :

Un questionnaire va être distribué aux parents d'élèves de l'école de Fel-Chambois afin d'établir un diagnostic sur les besoins en matière de petite enfance ; il sera également disponible sur notre site internet www.gouffernenauges.fr et dans les pôles administratifs. Si vous êtes (ou serez) intéressés par ce projet, merci de bien vouloir nous aider à établir ce diagnostic en remplissant le questionnaire.



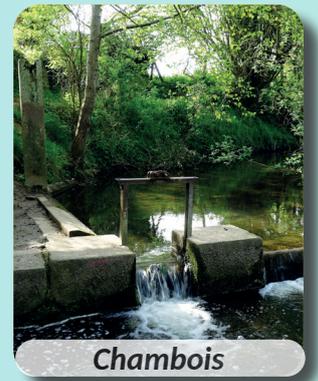


Gouffern en Auge

8 communes déléguées sur 14 sont pourvues
d'un ou deux lavoirs



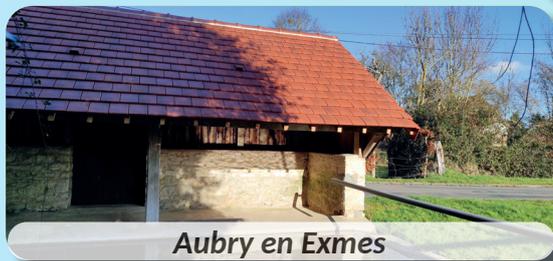
Chambois



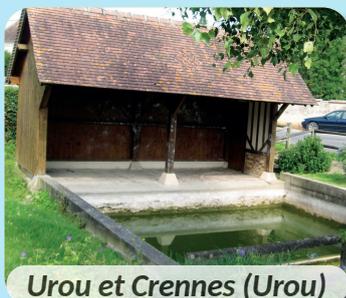
Chambois



Le Bourg Saint Léonard (Fougy)



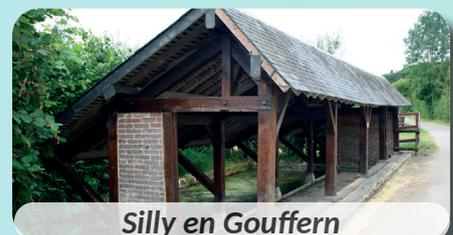
Aubry en Exmes



Urou et Crennes (Urou)



Urou et Crennes (Crennes)

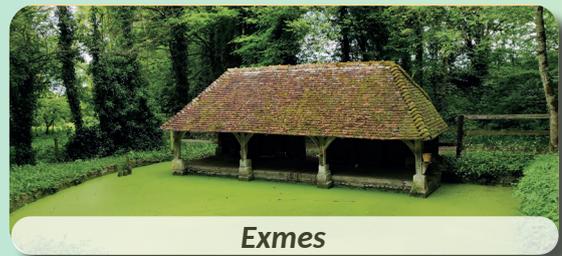


Silly en Gouffern

Le lavoir d'Omméel est un lavoir spécifique muni d'un plancher mobile.
Ce système de poulie permet d'élever ou d'abaisser le plancher du lavoir au niveau de l'eau.



Omméel



Exmes

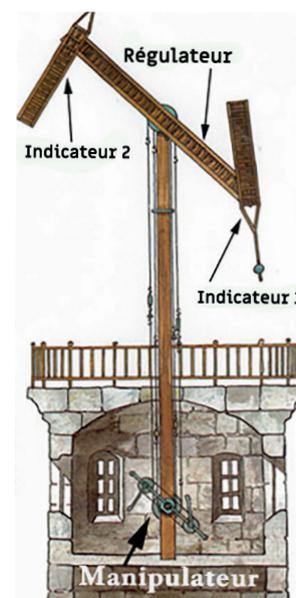


La Cochère

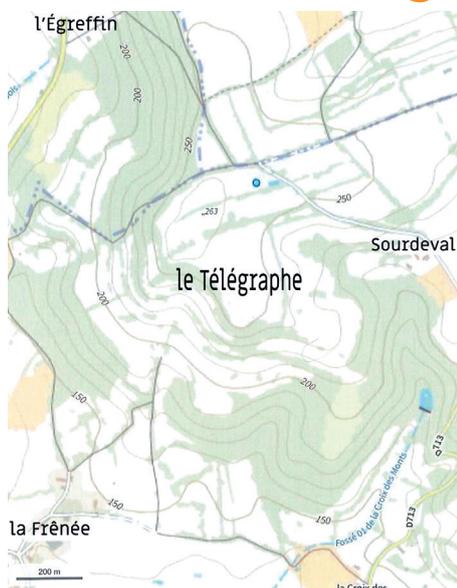
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le télégraphe plus qu'un "lieu-dit"

Jusqu'à la Révolution, l'information circulait au pas des chevaux. En 1793, Claude Chappe (1763-1805) inventa un ingénieux système de communication. C'était un télégraphe aérien utilisant une tour surmontée d'un mât mobile avec deux bras. A cette époque, la France est en conflit avec presque tous les royaumes et cherche un moyen fiable pour communiquer avec les armées aux frontières. Le télégraphe est une étape décisive dans la transmission rapide des informations sur de longues distances. Le procédé était révolutionnaire à l'époque puisqu'une diligence portait un message de Paris à Strasbourg en 4 jours alors que ce message était transmis en moins de 2 heures avec le télégraphe de Chappe. Le mât noir du télégraphe était visible avec des lunettes spéciales d'une tour à l'autre, par beau temps, à une distance d'environ 12 km. Ainsi, un petit message partant de Paris, dans de bonnes conditions météorologiques, était transmis à Lille au bout d'une dizaine de minutes. Un message de 36 signaux pouvait prendre une trentaine de minutes, transmission très rapide pour l'époque. Il était par contre difficile de communiquer par temps de pluie, de brouillard ou de nuit. 14 postes étaient situés dans l'Orne dont le poste de l'Aigrefin, situé sur la butte du même nom à 262 m d'altitude. Son télégraphe était érigé sur une petite tour de pierre de 3 m de haut, de forme carrée, son correspondant côté Paris était le poste de Grand Val à Mardilly et côté Brest celui de Bailleul.



Le Coteau du Télégraphe : nouveau site naturel ouvert au public



Dans le cadre de sa politique de protection et de mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles, le Conseil départemental a créé en 2012 un périmètre d'intervention dénommé « coteaux historiques de la Bataille de Normandie » pour mettre en œuvre des actions de préservation et de mise en valeur des coteaux. En 2017, le Département a fait l'acquisition du coteau du Télégraphe sur la commune de Gouffern-en-Auge. Ce site de 11 ha, présente un grand intérêt écologique, lié à la présence d'une végétation de pelouse calcaire, adaptée aux conditions extrêmes qu'offre le site : un sol pauvre et desséchant. Il abrite plusieurs espèces protégées dont certaines sont très rares comme l'Epipactis pourpre noirâtre, la Campanule agglomérée et la Gentiane amère. Des travaux importants de débroussaillage

et de clôture ont été réalisés et pour maintenir cette végétation exceptionnelle, des vaches normandes pâturent le lieu, dans le cadre d'un partenariat avec **Ludovic et Antoine Podgorsky**, éleveurs de la Commune.



Une boucle de 3 km a été aménagée cet hiver pour permettre le tour du site et découvrir un impressionnant panorama sur la vallée de la Dives. La beauté du lieu et son intérêt naturaliste sont autant d'atouts pour une agréable promenade. Elle est accessible depuis le Mémorial du Montormel par un chemin pédestre de 1.7 km ou depuis le village d'Omméel par la route départementale 713.

N'hésitez pas à le visiter !

Gérard GONDOUIN : un inventeur du quotidien

Décédé dans sa 94^{ème} année, Gérard Gondouin était capable d'imaginer et de réaliser des petits mobiliers urbains. Plombier-chauffagiste de profession, Gérard a consacré, tout au long de sa vie associative, beaucoup de temps à créer des objets commémoratifs et utiles pour les communes de Fel et de Chambois.

Il a d'abord fabriqué un objet mémoriel, en aluminium dont il maîtrisait la soudure, apposé sur l'arche du monument de Mont Ormel. Ensuite, il a restauré les deux coqs qui ornent les églises de Chambois et Fel. Il a aussi inventé un système astucieux afin de pavoiser les maisons, avec les 5 drapeaux alliés, lors de toutes les commémorations de la poche de Chambois ainsi que des supports pour la sonorisation.

Il a également imaginé les systèmes d'accrochage que nous utilisons à chacune des expositions organisées par le Syndicat d'initiative qu'il a présidé pendant 23 ans.

Il fût un organisateur exigeant, mais précieux pour le syndicat d'initiative et pour le club de cyclotourisme qu'il avait créé à Fel. Enfin, il était à l'initiative du jumelage de Fel avec la commune de « Le Fel » dans l'Aveyron. Gérard Gondouin, après une vie bien remplie, s'est éteint le 12 mars 2023.



Mr Gondouin à droite accueillant le Capitaine Waters

Iris XVI : le cheval fusillé pour rébellion



Philippe de Hautecloque sur Iris XVI

L'histoire commence en 1936. L'attribution aux élèves-officiers d'un cheval de 5 ans à peine débourré est effectué par le Capitaine Philippe de Hautecloque, futur Maréchal Leclerc. François d'Ussel, brillant élément, se voit attribuer Iris XVI. Au bout de trois mois, son dressage semble bien avancé quand, lors d'une course, un incident survient. Ayant pour consigne de rester derrière son chef de groupe, François d'Ussel passe la ligne d'arrivée avec plus de vingt longueurs d'avance. Le Capitaine n'a pas perdu une miette de cette course. Une semaine plus tard, lors d'un départ en manœuvre, l'élève-officier découvre qu'Iris XVI a disparu. Ce n'est autre que le Capitaine qui lui a subtilisé sa monture. Au moment du départ, un cheval fait un écart, se couche et écrase son cavalier, il s'agit d'Iris XVI. L'officier en gardera

toute sa vie des séquelles, visibles sur la plupart des photographies, avec sa célèbre canne. Devenu un véritable crack des champs de courses, la notoriété d'Iris XVI le rend trop précieux, il ne sera pas "mobilisé" lorsque la guerre éclate en 1939.

Le 14 juin, un détachement de cavalerie allemande investit l'école de Saint-Cyr. Dès son arrivée, l'officier fait une demande : *"Vous avez dans vos écuries un cheval excellent nommé Iris XVI. Ce cheval a battu le mien lors d'une course. Allez me le chercher!"* Un soldat allemand tente alors de sortir le cheval de l'écurie mais lorsqu'il franchit la porte, Iris XVI lui décoche un coup de sabot. L'homme s'écroule, tué net. Fou de rage, l'officier ordonne : *"Mettez ce cheval au mur et amenez douze hommes ! Ce cheval sera fusillé pour rébellion"*. L'ordre est exécuté. Apprenant sa disparition, le futur Maréchal Leclerc aurait déclaré : **"Il était aussi patriote que moi"**. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. En novembre 1944, le Capitaine de la Horie, officier de la deuxième DB commandée par Leclerc, est tué. Dans sa jeep, on retrouvera inscrit sous son pare-brise, le nom d'Iris XVI. Jamais le Maréchal n'oubliera son cheval. Un tableau, peint l'année même de l'entrée en guerre, figure encore aujourd'hui dans son château familial.

ÇA S'EST PASSÉ

Prix du muguet à Chambois



En plus de la course cycliste "Prix du Muguet", la traditionnelle fête de Chambois a connu un week-end animé. Dès le dimanche 30 avril, les habitants ont pu danser en écoutant Daniel Dolley.

Pierres en Lumières à Villebadin



Un concert Alto, Flûte et Harpe avec l'ensemble Orphée a été organisé le vendredi 12 mai à l'occasion du festival "Pierres en Lumières". Une belle occasion pour l'association des amis du Patrimoine de Villebadin de mettre en valeur l'église St Jean Baptiste.

Vide dressing



Le samedi 14 mai, de 9h à 18h, au hall de l'hippodrome du Pays d'Argentan a eu lieu le 3^{ème} vide dressing de Gouffern en Auge. Plus de quarante exposants étaient présents. Devenu un rendez vous incontournable, de nombreux visiteurs sont venus faire des affaires et partager un moment de convivialité et de bonne humeur.

Concours de belote



Les concours de belote organisés par le club aux fils d'argent ont fait salle comble les 15 février et 19 avril dernier. Avec un nombre de participants en augmentation, c'est un plaisir, pour l'association et son Président Jean Roulland, de se retrouver autour de la belote pour un moment de convivialité.

Gouffern en fête est née



Nouvelle association ayant pour projet, non pas de remplacer les comités des fêtes existants, mais de fédérer les habitants de Gouffern en Auge. Elle vous accueillera lors de son 1^{er} évènement organisé dans le parc du château du Bourg Saint Léonard le 23 septembre 2023 à partir de 18h 30. Cet évènement sera animé par deux artistes Laurent Piquot (variété française) et Thierry Anquetil (Blues Rock).

Gouffern en Art



Les 27 et 28 mai, "Survie Loisirs" et "Exmes d'hier et d'aujourd'hui" ont organisé une exposition d'art et artisans d'Arts appelée "Gouffern en Art". L'objectif était de mettre en valeur les artisans et artistes locaux. Organisée en l'hôtel de Guerpel pour cette première édition, l'idée est de la faire tourner afin de découvrir des lieux historiques ou atypiques de Gouffern en Auge.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Hommage à Villebadin



Le dimanche 26 mars sous l'égide de Gérard Barbey représentant l'association "Vive la Résistance", une plaque a été dévoilée en hommage au Comte Antoine du Mesnil du Buisson. Ancien jeune engagé volontaire dans les rangs de la Deuxième Division Blindée, il est décédé le 2 septembre 2020. À cette occasion de nombreux porte-drapeaux étaient présents.

Remise de diplôme à Exmes



Le samedi 15 avril, la commune a eu l'honneur d'accueillir l'assemblée générale de l'amicale ornaise des porte-drapeaux de France. Plus de 40 porte-drapeaux étaient présents et deux diplômes ont été remis.

Cérémonie du 8 mai



À l'occasion de la cérémonie du 8 mai organisée à Survie, Éric Vallet, conseiller municipal et ancien légionnaire, a décoré André Fresny de la croix de la valeur militaire et de la médaille au titre de la reconnaissance de la nation.

Bénédiction du drapeau de Gouffern en Auge



À l'issue de cette cérémonie le nouveau drapeau de la commune de Gouffern en Auge a été béni devant sa marraine Mme Arlette Martin et son porte drapeau, le plus jeune de la commune, Mr Thomas Gourbe.

Repas des anciens combattants



Le traditionnel repas des anciens combattants, en présence de nombreux élus, a rassemblé cette année plus de 100 convives à la salle des fêtes de Chambois.



AVENELLES, OMMEEL, UNE HISTOIRE COMMUNE ...

Le village d'Omméel d'aujourd'hui, comme beaucoup d'autres, a été au cours des siècles, le théâtre de nombreux faits qui s'inscrivent dans notre Histoire.

Jadis, Omméel s'appelait ULMIRI qui signifie « lieu planté d'ormes ». Alors, nul n'envisageait la quasi disparition des ormes décimés par la graphiose, maladie transmise par le pique prune, espèce protégée. Avenelles, s'appelait alors AVESNELLA, voulant dire « petit champ d'avoine ».

Au 16^{ème} siècle, sur la carte générale du Pays de Normandie, sont ainsi nommées les paroisses d'Avenelles et Aumeel.

A cette époque, les paroisses sont gérées par « la fabrique ». A Omméel, la Ferme de la Grande Justice remplissait ce rôle de « maison commune » où les fabriciens, représentants de l'Église, géraient les biens de la paroisse au sein d'un Conseil de la Fabrique composé de laïcs, nommés par le curé, pour tenir le « rôle » des baptêmes, mariages, décès et pour immatriculer les pauvres dans un registre d'attribution de l'aumône. A en croire certains récits qui forgent sa légende, Jeanne d'Arc y aurait séjourné en 1429 lors de la bataille d'Argentelles !



La Grande Justice

En 1789, la « commune laïque » reprend le territoire de la paroisse. En 1802, l'Église Sainte Anne d'Avenelles est érigée en succursale pour le spirituel et est réunie à l'Église Saint Pierre d'Omméel, supprimée au culte. Le 6 janvier 1814, par décret Napoléonien, la fusion administrative des paroisses est promulguée, actant le Spirituel en Avenelles sous la direction de la Fabrique et l'Administratif en Omméel sous la gestion de la Municipalité.

Cet état de faits fut le début d'une tenace polémique qui devait se maintenir tout au long du 19^{ème} siècle. Tout d'abord, entre les deux villages, après leur fusion administrative au profit d'Omméel puis entre la municipalité et la fabrique, gestionnaire des églises.

Une « guerre des églises » déclarée, dans une atmosphère conflictuelle, amenait les habitants à se parjurer et à commettre un sacrilège si toutefois ils allaient habiter de l'autre côté de la Dives dont le gué, puis le futur pont, reliaient les deux rives : rive droite en Avenelles, rive gauche en Omméel. Des Omméellois allant même pratiquer leur culte en l'église de Villebadin !

Pour mettre fin à cette opposition, on envisagea de démolir les deux églises et d'en reconstruire une centrale au lieu-dit les Acrets, projet abandonné par la suite au regard de la dépense. En 1869, l'église Saint Pierre d'Omméel, trop chère pour être vendue et faute d'acquéreurs par un carrier, est déconstruite. La mairie est alors installée à la ferme de la Rousselière (léguée par Madame Marie-Louise Gally veuve Corneville au profit des familles pauvres de la commune et de l'instruction de leurs enfants).

Pour les élections municipales de 1874, la commune fut divisée en deux sections avec cinq élus de chaque « rive ». En 1884, à mi-chemin des deux cimetières et de leurs croix hosannaes, une toute nouvelle mairie école est construite à la Taupinière.

La fusion des deux villages a fait d'Omméel un bourg important de 464 habitants, commune dotée alors d'une garde nationale de huit hommes et d'un sergent pour la sécurité des habitants.

Il a fallu plus d'un siècle pour retrouver une certaine sérénité. Deux siècles après cette fusion impériale, Omméel, adhère à un nouveau défi en fusionnant avec 13 communes voisines et leurs 3 700 habitants au sein de Gouffern en Auge.

En respect de la plaque de cocher de lieu-dit, Avenelle perd son « S » et la voirie est renommée afin d'adapter l'adressage aux besoins modernes (sécurité, gps, fibre optique...).

Ainsi va l'histoire, l'HISTOIRE... sans pour autant se répéter.

Texte rédigé d'après André Avrilleux (1921-2017), maire de Omméel de 1989 à 2000, ancien de la France Libre.